

# Études pour la restauration hydromorphologique du lit de la Têt aval Réunion d'information

Compte rendu  
19 janvier 2021 – 9h30 – Mairie du Soler

Présents et excusés – cf. annexes

## 1- Ouverture et introduction de la réunion

Armelle Revel-Fourcade, Maire du Soler et référente au SMTBV pour le projet de restauration du lit de la Têt, remercie les élus venus participer à cette réunion d'information. Elle rappelle les enjeux de ce projet, remis sur le devant de la scène avec l'accentuation de l'incision du lit et de ses impacts par les crues importantes de 2020. L'objectif de cette réunion est de donner le même niveau d'information à tous les élus, certains d'entre eux ayant de récentes attributions sur la Têt prennent le projet en cours de route, et de permettre à chacun de se projeter dans les prochaines étapes. Le SMTBV a à cœur d'associer sur la durée les parties-prenantes, notamment les usagers de la Têt, pour co-construire une solution au déséquilibre du lit de la Têt aval.

Ava Hervieu chargée de missions au SMTBV présente un diaporama sur l'origine et les objectifs du projet, les premiers enseignements apportés par la phase de diagnostic et le planning.

## 2- Relevé des discussions

Armelle Revel Fourcade rappelle que la DIRSO a investi 3 millions d'euros suite à la tempête Gloria pour des travaux d'urgence qui restent provisoires. Il faut aller plus loin. Armelle Revel Fourcade signale que le SMTBV a sollicité une rencontre avec le Préfet pour lui présenter le projet de restauration de la Têt.

Claude Person signale qu'une conduite d'eau potable traverse le lit de la Têt à Millas et que la commune est inquiète de connaître l'état de cette conduite au vu des dégâts qui se sont produits sur le seuil DIRSO.

Armelle Revel Fourcade et Denis Olive font part de leur préoccupation quant à l'éventrement du Pliocène (nappe profonde constituant une réserve précieuse d'eau potable) et d'un début de vidange dans la Têt à hauteur de Millas.

L'ensemble des élus s'accorde à dire que l'origine du problème de l'incision sont les travaux de construction de la RN116 et que l'Etat doit prendre ses responsabilités, en particulier sur la gestion du talus de la RN et celle des seuils de stabilisation du fond du lit qui ont souffert d'une carence de gestion sur les 30 dernières années.

Pierre Parrat et Fabrice Carol rappellent que la littérature technique fait mention de la mise en place d'une trentaine de seuil de stabilisation du fond du lit au moment de la construction de la RN116. Seuls 7 ont été réalisés.

Alain Domenech souhaite que ces études soient retrouvées pour qu'elles viennent à l'appui des futurs échanges avec le Préfet. Pierre Parrat propose que le SMTBV s'adresse aux archives départementales.

Daniel Erre rapporte que lors de l'événement Gloria, le secteur d'Ille-sur-Têt était proche du débordement alors que dans le même temps la situation était moins inquiétante à Perpignan. Pour lui, la remontée du niveau d'eau localisée tient à l'absence d'entretien de la végétation sur les atterrissements du lit de la Têt. De nombreux arbres obstruaient le lit et ne permettait pas l'écoulement vers l'aval.

Alain Domenech et Denis Olive rappellent que lors de Gloria le cumul de pluie n'a été que de 230mm et s'interrogent sur les impacts en termes d'inondation et d'évolution de l'incision et des désordres liés pour un événement pluvieux supérieur qui a une probabilité importante de se produire dans le contexte du changement climatique. Cela pourrait être catastrophique localement.

Robert Olive et Daniel Erre partagent le constat que les difficultés vont croissantes pour obtenir les autorisations pour intervenir dans le lit des rivières. L'ensemble des élus s'interroge sur la doctrine en la matière et met en regard aux interventions d'entretien du syndicat, l'opération de travaux d'urgence DIRSO qui a été un chantier colossal et impactant. Quelles ont été les autorisations délivrées pour ces travaux et quelles préconisations, mesures d'évitement/réduction/compensation ont été demandées ? Il ne faudrait pas qu'il y ait « deux poids deux mesures », une dichotomie sur un même secteur, notamment dans le futur pour la suite du projet de restauration du lit.

Claude Person mentionne que le lit du Boulès a du mal à décharger les sédiments dans la Têt, ce qui provoque une accumulation à l'embouchure au niveau de l'ancien pont. Daniel Erre évoque également une sursédimentation relative dans le lit de la Coumelade et le besoin de curer. Il témoigne de son incompréhension sur l'impossibilité d'intervenir sur les matériaux. Pierre Parrat confirme que le curage des affluents ne peut pas être exclu s'il est par ailleurs bénéfique pour la Têt (recharge), étant donné que les volumes à mobiliser pour restaurer le lit seront conséquents. C'est un aspect à étudier plus finement.

Armelle Revel Fourcade appelle à une coordination du SMTBV avec la DIRSO. Jean-Hugues Vos qu'elle a rencontré est conscient de la problématique de déséquilibre du lit de la Têt et du manque de gestion des ouvrages DIRSO. Il est le bon interlocuteur à remobiliser pour travailler à la restauration.

Armelle Revel Fourcade constate également que les habitants se préoccupent de l'état de rivière et se sentent concernés par les travaux entrepris. Il faudrait expliquer et sensibiliser sur l'enjeu de réhabiliter le lit.

Pierre Parrat confirme que la communication est essentielle sur les projets portés par le syndicat. Une commission a été constituée et travaille en ce sens. L'exemple du Drac, qui a connu récemment des travaux de restauration du lit qui sont similaires à ce que connaîtra la Têt, doit servir à alimenter les réflexions et la communication.

Armelle Revel Fourcade signale qu'une ancienne décharge sauvage semble avoir été remise à ciel ouvert avec les crues de 2020 en rive gauche de la Têt juste en aval du seuil de Millas. Fabrice Carol confirme cette observation. Un relargage des déchets pourrait avoir lieu à chaque crue. Malheureusement ce site n'avait pas été identifié à l'époque de l'intervention groupée de la CC Roussillon Conflent, compétente, pour réhabiliter les décharges. Il fera passer les éléments à la mairie de Millas.

Ava Hervieu informe que la suite du projet consistera à présenter des scénarios de restauration et à choisir le plus adapté. Cette étape interviendra en mars.

Les élus demandent que dans les scénarios qui seront présentés les coûts soient affichés et que les financeurs se positionnent clairement sur chaque scénario. Pierre Parrat précise qu'une participation financière de la DIRSO aux travaux devra être mise sur la table étant donné qu'elle sera bénéficiaire de la restauration du lit par une réduction des contraintes physiques sur ses ouvrages.


Ava Hervieu signale par ailleurs qu'il faudra s'attendre à ce que le SMTBV engage des études complémentaires (géotechnique, géophysique, foncière, etc.) au fur et à mesure de l'avancée du projet pour affiner le dimensionnement des travaux de restauration (réhausse, élargissement et recharge sédimentaire du lit).

Pierre Parrat informe que le calendrier des travaux de restauration du lit de la Têt pourrait être modulé au vu du budget conséquent (plusieurs millions d'euros) qui devra être mobilisé. Il estime qu'il serait toutefois opportun de déposer les dossiers d'autorisation réglementaires avant les élections présidentielles pour assurer un arbitrage favorable. Le SMTBV mobilisera le Préfet à cette étape pour optimiser les délais d'instruction.

*Nb : La présentation projetée ainsi que tous les éléments du dossier « Etudes pour la restauration du lit de la Têt aval » sont à retrouver sur [www.bassintet.fr](http://www.bassintet.fr) rubrique [Documentations](#)*

ANNEXES

Liste des présents et des excusés

M. Pierre PARRAT	Président du SMTBV	
Mme Armelle REVEL-FOURCADE	Maire Le Soler, référente du projet Restauration Têt aval pour SMTBV, VP PMMCU référente projet Es Têt	
M. Alain TROUSSEU	Conseiller St Estève, 1er VP SMTBV	Excusé
M. Alain DOMENECH	Conseiller Ille-sur-Têt, 2ème VP SMTBV	
M. Henri GUITART	Maire de Vernet les Bains, 3ème VP SMTBV, CC Conflent Canigo	Excusé
M. Jérôme DE MAURY	Maire Sainte Colombe de la Commanderie, 4ème VP SMTBV	Excusé
M. Robert VILA	Président PMMCU, Maire St Estève, membre bureau SMTBV	Excusé
M. Patrick GOT	Maire Baho, membre SMTBV	Excusé
M. Jean-Paul BILLES	Maire Pézilla la R. - membre du bureau SMTBV - Président SCoT Roussillon et Agence Urbaine Catalane (AURCA)	Excusé
M. Patrick PASCAL	Maire Villeneuve-la-rivière - membre SMTBV	Excusé
M. Roger GARRIDO / N.D. ERRE	Maire Saint Feliu d'Avall, membre SMTBV	
M. René LAVILLE	Maire de Corneilla la Rivière, mb SMTBV	Excusé
M. Robert OLIVE	Maire Saint Feliu d'Amont	
M. Denis OLIVE	Conseiller Ille sur Têt, représentant du SMNPR au SMTBV	
M. Jacques GARSAU / C. PERSON	Maire de Millas, suppléant SMTBV	
M. Patrice VILA	Maire de Néfiach	Excusé
M. Fabrice CAROL	Directeurs du SMTBV	
Mme Ana HERVIEU	chargée de missions SMTBV	